

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



# DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2019/2020  
L'Officiel n° 06  
Du 26 septembre 2019

# L'OFFICIEL

# 11



## LES VALEURS DU FOOTBALL

**P**

### PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

**R**

### RESPECT

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

**Ê**

### ENGAGEMENT

Engagement  
du corps et du cœur

**T**

### TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

**S**

### SOLIDARITÉ

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football  
BP 1037 - 7 Rue Haute  
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



**COMITE DE DIRECTION****BO N° 06 du 26 septembre 2019**

Président: M LACOUR

Présents Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- DRIF - GIBERT - JORGE - MANI- PITIE - RONTES – VALET –ZAMO

Assiste à la réunion : M DURANTE MALVY Fabien-

Excusés : Mme ROYER – SAVIANA-Mrs BONNET –BOUDET– BOUSQUET – GERARD - GRILLE- PETROSINO - ROGER– SAVIANA- BEAUBOIS–TRASTET- ROQUE -DAYDE Dominique

Le comité de direction approuve le BO N° 05 du 19 septembre 2019

**12ème EDITION DES TROPHEES PHILIPPE SEGUIN**

La Fédération Française de Football annonce le lancement de la 12<sup>ème</sup> édition des « Trophées Philippe Seguin. Cet appel à candidature est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur et a pour objectif de détecter, valoriser, et promouvoir les actions citoyennes qui sont mises en place.

Il y a quelques années un club de l'Aude avait été récompensé et avait été invité à la journée des bénévoles pour la remise du prix.

Le dossier avec le lien sont adressés aux clubs très prochainement.

**REPONSES SUITE AUX DEMANDES DE CANDADITURES**

Suite au décès de messieurs Yves Boutié et Gilbert Lopez, trois candidatures ont été adressées au district et validées par le comité de direction

Il s'agit de Mme Laborde Nathalie, Mrs Coste Frédéric, Le Moal Eric

Mme LABORDE Nathalie et M. LE MOAL Eric intégreront la commission des statuts et règlements (avis favorable du CD)

M. COSTE Frédéric intégrera la commission du statut de l'arbitrage. (avis favorable du CD)

Le comité de direction approuve ces trois désignations.

**TIRAGES DES COUPES OCCITANIE - LOPEZ –FAVRE –  
RÉSERVES**

Le tirage des coupes **Occitanie – Lopez – Favre** et **coupe des réserves** se déroulera au district de l'Aude le 3 Octobre 2019 à 18 heures.

Il est loisible aux clubs d'assister aux tirages.

**4ème TOUR DE LA COUPE DE FRANCE - CLUBS AUDOIS**

Rencontres des 28 et 29 septembre 2019; Pour info et soutien aux clubs

Samedi 28 Septembre 2019 à 14 h 30

PEZENS USA --- ALBERES ARGELES -

Dimanche 29 septembre 2019 à 14 h 30

JUVENT.APOUS -- F U NARBONNE

LATTES AS --- CONQUES US

GRENADE FC --- UF LEZIGNAN.

**CLUBS ABSENTS  
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU 12 SEPTEMBRE 2019**

**Amendes 105 €**

Alzonne  
Armissan  
Bages  
Belpech  
Alaric  
Chalabre  
Coursan ec  
Fanjeaux  
Fleury  
Les martyrs  
Lezignan atlas  
Fc montreal  
Narbonne ufc  
Clape med  
Ol st andreen  
Spartak du lauquet  
Trapel p

**COMMISSION D'ENTRAIDE**

La réunion de la commission d'entraide aura lieu le Jeudi 10 Octobre 2019 à 18 heures 15 au siège du district.

Le loto de l'entraide aura lieu le mardi 3 Décembre 2019 à PEZENS.

**COMPOSITION DES COMMISSIONS DU DISTRICT  
SAISON 2019 – 2020**

Nom commission	Numéro licence	Nom	Prénom
COMITE DE DIRECTION	1499531046	AKLI	AMAR
COMITE DE DIRECTION	1405324766	BEAUBOIS	HUBERT
COMITE DE DIRECTION	1499531029	BERTI	ENZO
COMITE DE DIRECTION	1405323823	BONHOMME	BERTRAND
COMITE DE DIRECTION	1100390984	BONNET	PHILIPPE
COMITE DE DIRECTION	1410019456	BOUDET	RENE
COMITE DE DIRECTION	1410022441	BOUSQUET	DANIEL
COMITE DE DIRECTION	1499531164	DRIF	MEZIANE
COMITE DE DIRECTION	1495311285	GERARD	ROLAND
COMITE DE DIRECTION	1499531086	GIBERT	FRANCIS
COMITE DE DIRECTION	2547861857	GRILLE	JEAN LUC
COMITE DE DIRECTION	1499531009	JORGE	JOSEPH
COMITE DE DIRECTION	1499531160	LACOUR	CLAUDE
COMITE DE DIRECTION	1499531084	MANI	MOHAMED
COMITE DE DIRECTION	1445310290	PETROSINO	FRANCOIS
COMITE DE DIRECTION	1499531136	PITIE	GERARD
COMITE DE DIRECTION	1420920648	ROGER	ALAIN
COMITE DE DIRECTION	1420844138	RONTES	JEAN CLAUDE
COMITE DE DIRECTION	2543461104	ROYER	ISABELLE
COMITE DE DIRECTION	2545518220	SAVIANA	JOSEPHINE
COMITE DE DIRECTION	2047115111	VALET	BERNARD
COMITE DE DIRECTION	1499531062	ZAMO	JEAN PIERRE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1405323823	BONHOMME	BERTRAND
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1475317253	BONHOMME	MIREILLE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1499531086	GIBERT	FRANCIS
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1485320608	HADJADJ	PIERRE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1405334905	MOLINIER	LAURENT
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1410019372	RECIO	JOSE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	2543461104	ROYER	ISABELLE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1420844243	SANDRE	DENIS
COM APPEL DISCIPLINAIRE	1438924023	VILAIN	GREGORY

COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1405323823	BONHOMME	BERTRAND
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1475317253	BONHOMME	MIREILLE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1499531086	GIBERT	FRANCIS
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1485320608	HADJADJ	PIERRE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1405334905	MOLINIER	LAURENT
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1410019372	RECIO	JOSE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	2543461104	ROYER	ISABELLE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1420844243	SANDRE	DENIS
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	1438924023	VILAIN	GREGORY
COMMISSION CITOYENNE	1405000481	CATHALA	ANDRE
COMMISSION CITOYENNE	2545853940	CONTRERAS	EMMANUELLE
COMMISSION CITOYENNE	1438901490	DRAI	THIERRY
COMMISSION CITOYENNE	1438910948	EL HAZMI	MOHAMED
COMMISSION CITOYENNE	2310443110	FABREGUETTES	YANN
COMMISSION CITOYENNE	2546552624	KRUIT	CHRISTEL
COMMISSION CITOYENNE	1420920648	ROGER	ALAIN
COMMISSION CITOYENNE	1420680876	TRASTET	DAMIEN
COMMISSION CITOYENNE	1410019331	ZANATTA	HUBERT
COMMISSION D'ENTRAIDE	1438903958	BRIANE	JEAN MARIE
COMMISSION D'ENTRAIDE	1410019433	DAUVERGNE	JEAN YVES
COMMISSION D'ENTRAIDE	1455311241	MARCEL	GUY
COMMISSION D'ENTRAIDE	1420844138	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION D'ENTRAIDE	1410019852	SALMON	JEAN CLAUDE
COMMISSION D'ENTRAIDE	1455319484	SAYEN	ROLAND
COMMISSION DES ARBITRES	1455322547	COSTE	FREDERIC
COMMISSION DES ARBITRES	1475323980	DURANTE MALVY	FABIEN
COMMISSION DES ARBITRES	1438902391	GILL	FABRICE
COMMISSION DES ARBITRES	1499531009	JORGE	JOSEPH
COMMISSION DES ARBITRES	1499531171	LARUELLE	JEAN MARC
COMMISSION DES ARBITRES	1410182204	LIGONNET	RAYMOND
COMMISSION DES ARBITRES	2547116048	LOCUTURA	AMIRA
COMMISSION DES ARBITRES	1499531084	MANI	MOHAMED
COMMISSION DES ARBITRES	1801514039	MARTY	ROMAIN
COMMISSION DES ARBITRES	1946813756	MOCHE	FRANCOIS
COMMISSION DES ARBITRES	1438924023	VILAIN	GREGORY
COMMISSION DES ARBITRES	1499531062	ZAMO	JEAN PIERRE

COMMISSION DES FEMININES	1405337208	GONZALEZ	JOSE
COMMISSION DES FEMININES	2543461104	ROYER	ISABELLE
COMMISSION DES FEMININES	2545518220	SAVIANA	JOSEPHINE
COMMISSION DES FEMININES	1410903560	VIVO	SEBASTIEN
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	1499531164	DRIF	MEZIANE
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	1420844160	MIRAMOND	JEAN
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	1445310290	PETROSINO	FRANCOIS
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	1499531136	PITIE	GERARD
COMMISSION FOOT D ANIMATION	1410019456	BOUDET	RENE
COMMISSION FOOT D ANIMATION	1499531136	PITIE	GERARD
COMMISSION FOOT D ANIMATION	1405145976	ROQUE	CEDRIC
COMMISSION FOOT D ANIMATION	1410019794	TISSEYRE	CLAUDE
COMMISSION JEUNES A 11	1499531046	AKLI	AMAR
COMMISSION JEUNES A 11	1100390984	BONNET	PHILIPPE
COMMISSION JEUNES A 11	1499531084	MANI	MOHAMED
COMMISSION SENIORS	1410022441	BOUSQUET	DANIEL
COMMISSION SENIORS	1499531164	DRIF	MEZIANE
COMMISSION SENIORS	1420844138	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	1499531171	LARUELLE	JEAN MARC
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	1455322547	COSTE	FREDERIC
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	1455313985	PECH	PHILIPPE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	1410019372	RECIO	JOSE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	2047115111	VALET	BERNARD
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	1499531062	ZAMO	JEAN PIERRE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	1499531164	DRIF	MEZIANE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	2547861857	GRILLE	JEAN LUC
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	1420844138	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	2047115111	VALET	BERNARD
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	1475323691	LABORDE	NATHALIE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	2543284145	LE MOAL	Erik

DISCIPLINE	1499531029	BERTI	ENZO
DISCIPLINE	1495315582	BOMBAIL	GAELE
DISCIPLINE	2545853940	CONTRERAS	EMMANUELLE
DISCIPLINE	1495311285	GERARD	ROLAND
DISCIPLINE	370524205	GESTEDE	MAXIME
DISCIPLINE	1420151178	LAPALU	BERNARD
DISCIPLINE	1499531171	LARUELLE	JEAN MARC
DISCIPLINE INSTRUCTEUR	1455319484	SAYEN	ROLAND
DISCIPLINE	2520346394	TISSOT	FREDERIC
TECHNIQUE CT PPF	1405145976	ROQUE	CEDRIC
TECHNIQUE CT DAP	1445317904	DAYDE	Dominique
TECHNIQUE	1420478581	AZAM	NICOLAS
TECHNIQUE	1410052062	BARCLAY	YOANN
TECHNIQUE	1410652703	ESCALIER	LIONEL
TECHNIQUE	1420921983	GINE	GEORGES
TECHNIQUE	1806535830	LORENTE	FRANCOIS
TECHNIQUE	1410372251	MARTINEZ	BRUNO
TECHNIQUE	1445318711	MAURIN	FRANCOIS
TECHNIQUE	1475311740	MICHEAU	PIERRE
TECHNIQUE	1420018895	MONTESPAN	CHARLES
TECHNIQUE	1405145921	MORIN	JEAN LUC
TECHNIQUE	1438911814	OUDAI	BELKACEM
TECHNIQUE	1410744288	PEREZ	FABIEN
TECHNIQUE	1470001392	RATABOUIL	GERARD
TECHNIQUE	1405088204	REFFLE	FREDERIC
TECHNIQUE	1420920648	ROGER	ALAIN

Le Secrétaire général



**COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**BO N° 06 DU 26/09/2019

Présents : Mme LABORDE-Mrs VALET – RONTES – DRIF- GRILLE- LEMOAL

**Plateau Briolet U13 N2 Phase1  
FC Briolet / Villegly  
Villegly / Carcassonne FEM  
Du 21/09/2019**

Vu les feuilles de match

Vu la programmation du plateau

Considérant les articles 10 R. InterDistrict puis 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Villegly n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour les rencontres

Jugeant en premier ressort

**Donne matchs perdus par forfait à l'équipe de Villegly**

**Briolet -03 (3pts) / Villegly -00 (-1pt)**

**Carcassonne FEM -03 (3pts) / Villegly – 00 (-1pt)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**UFC NARBONNE / FU NARBONNE  
Sénior Féminine poule A du 22/09/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu la feuille de match papier

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude et du PV N° 2 du 29/08/2019 pour les compétitions féminines.

Considérant que le club de l'UFC Narbonne n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de l'UFC Narbonne**

**UFC Narbonne -00 (-1pt) / FUN Narbonne -03 (3pts)**

**Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'UFC Narbonne**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**TRAPEL LES MARTYS / FANJEAUX  
Séniors Féminine Poule B du 22/09/19**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club du Trapel par courrier officiel.

Les réserves formulées sont recevables

Considérant le règlement PV du 29/08/2019 au JO du District de l'Aude

Considérant que sur la feuille de match les équipes du Trapel Les Martys ont fait jouer 11 joueuses et pour Fanjeaux 12 joueuses.

Considérant que le club de Fanjeaux s'était engagé pour effectuer les rencontres à 8 dans le championnat sénior féminin

Considérant que les deux équipes n'ont pas respecté le règlement officiel.

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match à rejouer**

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

**MONTREAL OL / FANJEAUX ES  
D4 poule B du 22/09/19**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 14, 18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Fanjeaux n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de Fanjeaux ES**

**Montreal OL -03 (4pts) / Fanjeaux -00 (0pt)**

**Les frais d'arbitrage sont à la charge de Fanjeaux**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**FC ST NAZAIRE / NARBONNE UFC  
D3 poule B du 22/09/19**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 23 et 27 des RdD de l'Aude

Considérant que l'arbitre n'a pas été en mesure de faire jouer la rencontre, un arrêté municipal étant présenté avec effet jusqu'au 24/09/19.

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match à reprogrammer**

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation

**ST MARTIN LALANDE / VILLASAVARY  
D3 poule A du 22/09/19**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par le club de Villasavary par courrier officiel.

Les réserves formulées sont recevables

Considérant les articles 87, 88 et 90 des RG de la 3F

Considérant que sur la feuille de match le joueur LECLAIR Mickael licence N° 1425330393 n'était pas qualifié à la date de la rencontre. Celui-ci est toujours en attente de validation son dossier étant incomplet.

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par pénalité au club de St Martin Lalande**

**St Martin Lalande – 00 (1pt) / Villasavary – 03 (4pts)**

**Les droits de confirmation sont à la charge du club de St Martin Lalande**

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

**COMMISSION DES ARBITRES**

Réunion plénière du 20 septembre 2019

Président : Fabien DURANTE-MALVYPrésents : Amira LOCUTURA ; Frédéric COSTE ; Joseph JORGE ; Jean-Marc LARUELLE ; Raymond LIGONNET ; Romain MARTY ; François MOCHE ; Grégory VILAINExcusés : Fabrice GILL ; Pierre FABRE ; Mohamed MANI ; Jean-Pierre ZAMO**GESTION DE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS**

Une rencontre de District a dû être arrêtée le dimanche 22 septembre pour agression physique présumée envers un arbitre sénior.

Comme cela a toujours été fait, la CDA et l'UNAF accompagnent l'arbitre dans la longue période traumatisante actuellement traversée. Un grand soutien est nécessaire.

La CDA continue son travail pour la progression physique et technique des arbitres tout en restant ouverte aux discussions constructives mais rien ne peut justifier une telle violence. Aussi, nous invitons les clubs à prendre leurs responsabilités en maîtrisant tous les comportements répréhensibles dans le cadre sportif.

**COMMUNICATION**

2 courriels reçus de la part des clubs remerciant la CDA pour la qualité de l'arbitrage dont un courriel malgré la défaite du club.

3 courriels reçus de la part des clubs demandant la désignation d'officiels sur 3 rencontres de D4.

La CDA rappelle que les renouvellements des dossiers ont été retardés à la fois par les demandes tardives de licence de la part de certains clubs ET par l'alourdissement des examens médicaux cardiologiques. La situation devrait se stabiliser avec la prochaine formation des arbitres prévue en octobre.

1 courriel reçu de la part d'un arbitre sénior souhaitant prendre "un peu de recul". Après entretien avec cet officiel, la CDA comprend les motifs de cette demande tout en l'acceptant. Des points réguliers seront faits tout au long de la saison avec cet arbitre.

RAPPEL : la CDA reste à la disposition des clubs pour une éventuelle présentation des nouveautés réglementaires et invite les présidents et/ou secrétaires des clubs à contacter directement le président de la CDA lorsqu'une question en lien avec l'arbitrage (ou un arbitre) doit être posée.

**BILAN DES STAGES DE DEBUT DE SAISON****Séniors**

Les arbitres séniors se sont retrouvés du vendredi 6 au dimanche 8 septembre 2019.

A cette occasion, les nouveautés réglementaires ont été présentées dans le détail afin de les adapter au mieux à notre niveau.

Des tests théoriques ont également été réalisés et douze arbitres ont passé les rattrapages des tests physiques.

45 arbitres sur 51 convoqués ayant renouvelé leur licence étaient présents, soit un taux de présence dans la continuité des saisons précédentes (88%).

A noter que 3 arbitres ayant confirmé leur présence mais n'ayant pas participé au stage ont supporté le surcoût financier de leur absence.

Les arbitres ont massivement répondu au "doodle" de satisfaction et la CDA se félicite des nombreux retours positifs. Ce travail de début de saison est essentiel à la progression technique du corps arbitral et favorise grandement la cohésion pour laquelle la CDA s'investit quotidiennement.

**Jeunes**

Le stage a eu lieu le samedi 15 Septembre 2019 de 8 heures à 12 heures au siège du District de l'Aude.

A cette occasion, les arbitres ont passé les tests physiques et seuls 2 arbitres devront assister au rattrapage suite à arrêt avant la fin des tests.

Une grande partie de la matinée a été consacrée à l'assimilation des nouveautés réglementaires.

La section jeunes arbitres note une lenteur dans le renouvellement des dossiers (ce qui a engendré un nombre d'arbitres convoqués inférieur aux saisons précédentes).

## **FORMATION DES ARBITRES**

Les inscriptions étant dorénavant centralisées sur Castelmaurou (IRFF), le Pôle Formation a été fortement impacté par la complexité de la démarche et a naturellement accompagné tous les stagiaires désireux de s'inscrire. Au cours des échanges téléphoniques, des explications ont été apportées à tous les stagiaires et cela nous a permis de mieux cerner la motivation et la capacité de chacun.

Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 30 septembre 2019 pour les séniors et 15 octobre 2019 pour les jeunes.

Le stage en internat aura lieu durant les vacances de la TOUSSAINT, du lundi 21 Octobre 2019 (8h) au mercredi 23 octobre 2019 (18h) inclus ;

La formation en externat (majoritairement pour les candidats de plus de 23 ans) aura lieu du vendredi 4 (18h) au dimanche 6 octobre (12h30) et le samedi 19 octobre 2019 de 9h à 18h au siège du District de l'Aude.

Comme indiqué et validé par signature de la fiche d'inscription, chaque club aura à sa charge une partie des frais d'hébergement et de restauration avec paiement directement à l'IRFF et utilisation possible d'un bon de formation dématérialisé de 25€ par arbitre.

## **SUIVI ET FIDELISATION DES ARBITRES**

44 arbitres ont déjà été reçus dans le cadre d'entretiens individuels entre le 30 juillet et le 19 août.

La CDA accorde une grande importance aux échanges avec ses arbitres afin de cerner leurs attentes et de les accompagner dans l'atteinte des objectifs.

Tous les arbitres n'ayant pas pu nous rencontrer en raison des disponibilités notamment pourront faire une demande au Président de la CDA afin d'organiser un entretien et ce, tout au long de la saison.

## **FEMINISATION DE L'ARBITRAGE**

La CDA et la référente féminine continuent à s'impliquer pour développer l'arbitrage féminin dans le département.

Cela s'est traduit par un taux de renouvellement très rassurant (seulement 2 féminines sur 13 ont décidé d'arrêter l'arbitrage après leur première saison).

De plus, les inscriptions d'arbitres féminines aux prochaines formations d'octobre constituent une réelle satisfaction.

## **TUTORAT**

La CDA a décidé de s'impliquer encore plus pour les jeunes arbitres (masculins et féminines) en mettant en place un système de tutorat.

Ce mécanisme fédéral a été adapté aux capacités du District en sollicitant l'intervention d'arbitres expérimentés ou d'arbitres de ligue afin de suivre plus souvent des jeunes arbitres motivés et désireux de progresser plus vite.

L'objectif prioritaire est de fidéliser les arbitres en leur permettant de prendre plus de plaisir sur le terrain.

Le process a été présenté à 16 tuteurs potentiels et accepté par 14 d'entre eux.

## **ENTRAINEMENTS**

Des moyens sont mis en œuvre pour aider les arbitres à s'entraîner et adapter leurs séances à la réalité arbitrale.

Les arbitres de ligue s'impliquent pour assurer des séances d'entraînement régulières à la Plaine Mayrevieille en fixant deux jours possibles/semaine : les mardis et jeudis à partir de 19h.

La CDA a obtenu la mise à disposition d'un grand vestiaire et encourage fortement ses arbitres à assister à des séances de travail physique tout au long de la saison.

**SANCTIONS ARBITRES**

- 2 arbitres jeunes sont sanctionnés de 1 WE de non-désignation pour absence non excusée à match
- 1 arbitre sénior est sanctionné d'un avertissement pour envoi tardif de rapport
- 

**Le Président de la commission**



**COMMISSION SENIORS**

PV N° 06 du 26 septembre 2019

Présents : Ms RONTES-DRIF  
Excusé : M BOUSQUET

**1<sup>E</sup> FORFAIT  
AMENDE 42€**

Departemental 4 poule B

FANJEAUX

**ABSCENCE DE DIRIGEANT SUR LE BANC DE TOUCHE  
AMENDE 26 €**

Departemental 3 poule B

US MINERVOIS 2

**TIRAGE DES COUPES OCCITANIE - LOPEZ – FAVRE -  
RESERVES**

Le tirage aura lieu le jeudi 03 octobre à 18h30 au siège du District de l'Aude.  
Les clubs concernés sont invités à y participer.

Le président de la commission

**COMMISSION JEUNES A 11**

Réunion du 26 septembre 2019

*Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

**Présents :** M MANI

**Excusé :** M AKLI, BONNET

**➤ Courriers****Championnat U19**

La commission organise une réunion le mardi 01 octobre 2019 à 19heures au siège du District de l'Aude, la présence des clubs concernés est vivement conseillée.

**Championnat 1<sup>ère</sup> Phase U17**

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase les deux premiers de chaque poule montent en poule D1.

La poule D1 sera composée de 8 équipes dont 6 équipes du District de l'Aude et 2 équipes du District de l'Ariège.

Les 2 premiers de la poule D1 accéderont au championnat de ligue quelque soit son District d'appartenance.

**Championnat 1<sup>ère</sup> Phase U15**

A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase le premier de chaque poule ainsi que le meilleur 2<sup>ème</sup> de toutes les poules montent en poule D1.

La poule D1 sera composée de 8 équipes dont 6 équipes du District de l'Aude et 2 équipes du District de l'Ariège.

Les 2 premiers de la poule D1 accéderont au championnat de ligue quelque soit son District d'appartenance.

## Poule A

Désistement Chalabre **amende 95 €**

Les clubs de la poule sont priés de prendre note du désistement de Chalabre

## COUPE DE L'AUDE

**Rappel** : Chaque club pourra engager qu'une seule équipe par catégorie voire PV assemblée générale du 15 juin 2019

**Nombre d'équipes engagées** en catégorie U17 – 18 équipes en catégorie U15 – 24 équipes

*Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> Tour aura lieu le jeudi 3 octobre 2019 à 18h30 au siège du District.*

## EQUIPES CHALLENGES LOUBATIERES

**Rappel** : Chaque club pourra engager qu'une seule équipe par catégorie évoluant en Championnat District voire PV assemblée générale du 15 juin 2019

**Nombre d'équipes engagées** :

Pour le District de l'Aude en catégorie U17 – 18 équipes en catégorie U15 – 24 équipes

Faisant suite à la réponse du District de l'ARIEGE, aucune équipe de ce département ne participera à cette compétition.

*Le président de la Commission*

**COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION**

BO N°6 du 26 Septembre 2019

**Présents** : M. Gérard PITIE – M. Dominique DAYDÉ – M. TISSEYRE

**Excusés** : M. BOUDET – M. Cédric ROQUE

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

**CATEGORIE U<sub>13</sub>****FORFAIT F.C. ALARIC**

La commission enregistre le mail du F.C. ALARIC et prononce le Forfait Général de l'équipe engagée en Niveau 2 Poule H. Le calendrier de la Poule est modifié en conséquence. Le club du F.C. Alaric est sanctionné financièrement en conséquence de la somme de 40 €.

**REPORT DE RENCONTRES (1<sup>ère</sup> journée)**

Les matchs de la première journée qui n'ont pu se dérouler à cause des conditions météorologiques (secteur Est du Département en particulier) sont reportés au samedi 19 octobre 2019.

**EQUIPE SUPPLEMENTAIRE**

La commission enregistre l'inscription d'une troisième équipe pour le Groupement Fresquel-Cabardès. Cette équipe sera incorporée aux compétitions dès la 2<sup>ème</sup> phase du championnat au plus bas niveau.

**ORGANISATION DE LA SAISON 2019/2020**

Suite à l'approbation du règlement interdistrict par les assemblées générales des districts de l'Aude et de l'Ariège, la commission fixe les règles de montées et descentes des différentes phases du championnat U<sub>13</sub>.

**1<sup>ère</sup> phase :**

- Niveau 1 : 4 poules de 24 équipes
- Niveau 2 : 5 poules de 37 équipes

**2<sup>ème</sup> phase :**

- Poule Elite composée de 12 équipes : les 3 premiers des poules de Niveau 1

La commission précise que 2 équipes maximum du même club pourront participer à cette Poule Elite. Les équipes du même club seront obligatoirement inscrites dans des poules différentes.

- Poule Départementale 1 : composée des 12 autres équipes de Niveau 1 + les 2 premiers de Niveau 2 + 2 meilleurs 3<sup>ème</sup> des poules Niveau 2
- Poule Départementale 2 : équipes restantes de Niveau 2 + inscriptions d'équipes supplémentaires

**3<sup>ème</sup> phase :**

- Poule Interdistrict : composée de 7 équipes audoises et 3 équipes ariègeoises.

Les équipes audoises seront constituées des 3 équipes arrivées aux 3 premières places des deux poules ELITE et le meilleur quatrième des 2 poules. La commission précise qu'une seule équipe par club sera engagée.

- Poule Départementale 1 : poule unique composée de 8 équipes regroupant les 5 équipes éliminées de la Poule ELITE et les 3 premiers de chaque poule Départementale 1 de la 2<sup>ème</sup> phase.
- Poule Départementale 2 : 4 poules de 8 équipes composée par les 21 équipes de la Poule Départementale 1 de la 2<sup>ème</sup> phase et des meilleures équipes de la Poule Départementale 2 de la 2<sup>ème</sup> phase.
- Poule Départementale 3 : équipes restantes + nouvelles inscriptions.

**CATEGORIE U11****LICENCES**

La Commission du Foot Animation rappelle aux Présidents, Dirigeants et Responsables d'équipes que les licences de la saison 2018/2019 ne sont plus valables. Les joueurs ne seront considérés licenciés qu'avec une nouvelle demande de licences.

Prière de mettre sur les feuilles de matchs le nom du club, le nom de l'éducateur, et le numéro des licences demandées.

## JONGLERIE

Les tests de jonglerie ont pour vocation d'évaluer la progression technique des joueurs au fur-et-à-mesure de la saison. La Commission remercie les éducateurs qui ont effectué les tests demandés.

Cependant, la commission rappelle aux éducateurs qu'il leur faut additionner les 8 meilleures résultats des joueurs afin d'obtenir le nombre de jongles par équipe.

### CATEGORIE U<sub>9</sub>

La Commission précise la constitution des poules pour la première phase.

A	B	C	D
FC LE COUGAING <sub>1</sub>	C.O. CASTELNAUDARY <sub>1</sub>	E.S. ARZENS <sub>1</sub>	F.A. CARCASSONNE <sub>5</sub>
GFPLM <sub>1</sub>	ENTENTE <sub>3S. 1</sub>	E.S. ARZENS <sub>2</sub>	F.A. CARCASSONNE <sub>6</sub>
GFPLM <sub>2</sub>	ENTENTE <sub>3S. 2</sub>	E.S. STE-EULALIE / VILLESEQ. <sub>1</sub>	F.C. BRIOLET <sub>5</sub>
GFPLM <sub>3</sub>	F.C. MALEPERE <sub>2</sub>	F.A. CARCASSONNE <sub>1</sub>	F.C. BRIOLET <sub>6</sub>
LIMOUX F.C. <sub>1</sub>	F.C. MALEPERE <sub>3</sub>	F.A. CARCASSONNE <sub>2</sub>	F.C. TREBES <sub>4</sub>
LIMOUX F.C. <sub>2</sub>	FC MAS SAINT-PUELLES <sub>1</sub>	F.C. BRIOLET <sub>1</sub>	F.F. BASSIN CARCASSONNE <sub>1</sub>
LIMOUX F.C. <sub>3</sub>	FC MAS SAINT-PUELLES <sub>2</sub>	F.C. BRIOLET <sub>2</sub>	F.F. BASSIN CARCASSONNE <sub>2</sub>
OLYMPIQUE RAZES <sub>1</sub>	NAUROUZE-SALLES/HERS <sub>1</sub>	F.C. MALEPERE <sub>1</sub>	TRAPEL F.C. <sub>3</sub>
QUILLAN F.A.H.V.A. <sub>1</sub>	NAUROUZE-SALLES/HERS <sub>2</sub>	GFC <sub>1</sub>	TRAPEL F.C. <sub>4</sub>
SPARTAK LAUQUET <sub>1</sub>	OL. MONTREAL <sub>1</sub>	GFC <sub>2</sub>	TRAPEL F.C. <sub>5</sub>

E	F	G	H
E.S. MALVES 1	GFC 3	F.C. BRIOLET 3	G. COR. SUD MINERVOIS 1
E.S. MALVES 2	GFC 4	F.C. BRIOLET 4	G. COR. SUD MINERVOIS 2
F.C. ALARIC 1	GFC 5	F.A. CARCASSONNE 3	G. COR. SUD MINERVOIS 3
F.C. ALARIC 2	TRAPEL F.C. 1	F.A. CARCASSONNE 4	LUC F.C. 1
OL. HAUT MINERVOIS 1	TRAPEL F.C. 2	TREBES F.C. 1	LUC F.C. 2
U.F. LEZIGNAN 2	U.S. CONQUES 1	TREBES F.C. 2	OL. CUXAC D'AUDE 1
U.F. LEZIGNAN 3	U.S. CONQUES 2	TREBES F.C. 3	OL. CUXAC D'AUDE 2
X	U.S. CONQUES 3	U.F. LEZIGNAN 1	U.S. MINERVOIS 1
	U.S. MONTAGNE NOIRE 1	X	U.S. MINERVOIS 2
	U.S. MONTAGNE NOIRE 2		X

I	J	K
CORBIERES MEDITERRANEE 4	CORBIERES MEDITERRANEE 1	ARMISSAN F.C. 1
CORBIERES MEDITERRANEE 5	CORBIERES MEDITERRANEE 2	CLAPE MEDITERRANEE 1
CORBIERES MEDITERRANEE 6	CORBIERES MEDITERRANEE 3	CLAPE MEDITERRANEE 2
F.U. NARBONNE 3	F.U. NARBONNE 1	CLAPE MEDITERRANEE 3
F.U. NARBONNE 4	F.U. NARBONNE 2	FC SALLELES D'AUDE 1
G. COR. SUD MINERVOIS 4	M.J.C. GRUISSAN F.C 1	FC SALLELES D'AUDE 2
G. COR. SUD MINERVOIS 5	NARBONNE MONTPLAISIR 1	FC SALLELES D'AUDE 3
G. COR. SUD MINERVOIS 6	NARBONNE MONTPLAISIR 2	U.F.C. NARBONNE 1
NARBONNE MONTPLAISIR 4	NARBONNE MONTPLAISIR 3	X
NARBONNE MONTPLAISIR 5	X	

**CATEGORIE U7**

**RENTRE DU FOOT U7**

La commission donne rendez-vous à l'ensemble des équipes U6-U7 du Département le Samedi 28 septembre 2019 à 14 heures, au stade Gaujac de Lézignan-Corbières.

Nous rappelons que les non-licenciés peuvent participer à cette journée festive et conviviale.

**COMPOSITION DES POULES 1ERE PHASE**

Secteur Haute-Vallée	Secteur Lauragais	Secteur Carcassonne Ouest	Secteur Carcassonne Est
E.S. FANJEAUX 1	C.O. CASTELNAUDARY 1	E.S. ARZENS 1	E.S. MALVES 1
F.C. LE COUGAING 1	E.S. ST-EULALIE/VILLE 1	F.A. CARCASSONNE 1	F.C. BRIOLET 1
LIMOUX F.C. 1	E.S. ST-EULALIE/VILLE 2	F.A. CARCASSONNE 2	F.C. BRIOLET 2
LIMOUX F.C. 2	ENTENTE 3S. 1	F.A. CARCASSONNE 3	TRAPEL F.C. 1
OLYMPIQUE MONTREAL 1	ENTENTE 3S. 2	F.A. CARCASSONNE 4	TRAPEL F.C. 2
OLYMPIQUE RAZES 1	FC MAS SAINT-PUELLES 1	F.A. CARCASSONNE 5	TRAPEL F.C. 3
QUILLAN F.A.H.V.A. 1	FC MAS SAINT-PUELLES 2	F.C. ALZONNE 1	U.S. CONQUES 1
SPARTAK DU LAUQUET 1	GFC 1	F.C. MALEPERE 1	U.S. CONQUES 2
	GFC 2	F.C. MALEPERE 2	U.S. MONTAGNE NOIRE 1
	GFC 3	F.F. BASSIN CARCASSONNE 1	
	G.F.P.L.M. 1	F.F. BASSIN CARCASSONNE 2	
	G.F.P.L.M. 2	TREBES F.C. 1	
	G.F.P.L.M. 3	TREBES F.C. 2	
	G.F.P.L.M. 4	TREBES F.C. 3	
	NAUROUZE-SALLES/HERS 1		



Secteur Lézignanais	Secteur Narbonne Nord	Secteur Narbonne Sud
F.C. ALARIC 1	CLAPE MEDITERRANEE 1	CORBIERES MEDITERRANEE 1
F.C. ALARIC 2	CLAPE MEDITERRANEE 2	CORBIERES MEDITERRANEE 2
LUC F.C. 1	CLAPE MEDITERRANEE 3	CORBIERES MEDITERRANEE 3
LUC F.C. 2	CLAPE MEDITERRANEE 4	F.U. NARBONNE 1
OL. HAUT-MINERVOIS 1	CLAPE MEDITERRANEE 5	F.U. NARBONNE 2
OL. HAUT-MINERVOIS 2	F.C. SALLELES D'AUDE 1	F.U. NARBONNE 3
U.F. LEZIGNAN 1	G. COR. SUD MINERVOIS 1	M.J.C. GRUISSAN F.C. 1
U.F. LEZIGNAN 2	G. COR. SUD MINERVOIS 2	NARBONNE MONTPLAISIR 1
U.F. LEZIGNAN 3	G. COR. SUD MINERVOIS 3	NARBONNE MONTPLAISIR 2
U.F. LEZIGNAN 4	OL. CUXAC D'AUDE 1	NARBONNE MONTPLAISIR 3
U.S. MINERVOIS 1	OL. CUXAC D'AUDE 2	U.F.C. NARBONNE 1

## INTERCLUBS

La commission présente la répartition des clubs pour les évènements qui se dérouleront :

- Le samedi 5 octobre 2019
- Le samedi 23 mai 2020

Les matchs se déroulent de 10 heures à 12 heures 30 et concernent les catégories U7/U9/U11.

Au vu de l'augmentation des inscriptions d'équipes dans ces catégories et des installations sportives à disposition des clubs, la commission a décidé de diviser les équipes du Groupement Corbières Sud Minervois en 2 interclubs différents.

Cette décision est motivée par le nombre important d'équipes représentant le Groupement et les infrastructures nécessaires pour les accueillir.

La commission sait pouvoir compter sur la compréhension des dirigeants et éducateurs du Groupement Corbières Sud Minervois.

- **Entente 3S** / F.C. Mas Saintes-Puelles
- **E.S. Arzens** + E.S. Fanjeaux / U.S. Montagne Noire
- G.F. Piège-Lauragais-Malepère / **C.O. Castelnaudary** + Ent. Naurouze-Salles/Hers
- **Quillan F.A.H.V.A** + Spartak Lauquet / Limoux F.C.
- **F.C. Alzonne** + E.S. Sainte-Eulalie / F.C. Trapel

- **F.C. Le Cougaing** + F.C. Chalabre / F.C. Malepère
- U.S. Conques / F.C. Briolet
- U.F. Lézignan / F.A. Carcassonne
- F.C. Alaric / Luc F.C.
- **E.S. Malves** + R.C. Badens-Rustiques / F.F. Bassin Carcassonnais
- **GFC** / Olympique Haut-Minervois
- Trèbes F.C. / U.S. Minervois
- G. Corbières Sud Minervois (2 équipes U7, 3 équipes U9, 2 équipes U11) / Narbonne Montplaisir
- F.C. Corbières Méditerranée / G. Corbières Sud Minervois (1 équipe U7, 3 équipes U9, 4 équipes U11)
- F.U. Narbonne / Olympique Cuxac d'Aude
- F.C. Clape Méditerranée / M.J.C. Gruissan F.C.
- **F.C. Sallèles d'Aude** + Armissan F.C. / U.F.C. Narbonne

La commission d'animation est à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Le Président de la Commission  
M. Gérard PITIE**



**COMMISSION DES FEMININES**

PV N° 06 du 26 septembre 2019

**Présidente** Mme ROYER**Présent:** M. GONZALEZ José**RESPONSABLES D'EQUIPES SENIORS FEMININES  
MODIFICATION**

Nom	Club	Tel	Mail
BAAL Yanis	FC BRIOLET	06 22 13 15 66	Ball.yanis@gmail.com
GONZALEZ Roxane	FC BRIOLET	06 81 78 49 06	Gonzalez.roxanee@gmail.com
ENCELADE Laurence	FC CORBIERES	06 12 85 21 74	Lolo.encelade@gmail.com

**JOURNEES DES 28 et 29/09/2019****POULE A**

LUC MOUSSAN- PEZENS  
VILLEGLY- NARBONNE UFC (rencontre à 8)  
FUN - MALVES  
ALARIC -FC CORBIERES

**POULE B**

FANJEAUX - ST PAPOUL (rencontre à 11)  
US MONTAGNE NOIRE- TRAPEL/LES MARTYS  
NAUROUZE LAB-GFPLM (rencontre à 8)  
MALEPERE/VENTENAC FC BRIOLET

**RENTREE DES JEUNES FEMININES**

Rentrée jeunes U6F à U12F le 05 octobre 2019 de 13h à 18h à Luc.

**TERRAINS OU LES MATCHS PEUVENT SE JOUER  
EN NOCTURE FEMININES**

BRAM (District)  
VENTENAC (District)  
PALAJA (District-Ligue)  
CAZILHAC (District)  
MOUSSAN (District)  
ST PAPOUL (District)  
FANJEAUX (District)

La Présidente de la commission